



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 01.06.2010 L'an deux mille dix et le sept juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mme COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mmes ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

**N° 10/61** **Absents** : Mme BORELLO (excusée), Mrs RASKOPF, Mme CHAILLET (excusée), Mr DELBES (excusé), Mme RAHOU.

**Secrétaire** : Mme ESPIE.

Objet de la délibération

*Rapporteur : Monsieur le Maire.*

## **PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU SYNDICAT MIXTE DU SAUT DU TARN**

Les statuts du Syndicat Mixte du SAut du Tarn ont fixé la participation de chacun des membres du Syndicat, à savoir 50 % pour le Département, 40 % pour la commune de Saint-Juéry et 10 % pour la commune d'Arthès.

Le Département ayant fixé sa participation à 64 000 €, celle de Saint-Juéry s'élèvera à 51 200 € et celle de la commune d'Arthès à 12 800 €.

*Adopté à l'unanimité*

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de verser au Syndicat Mixte du Saut du Tarn une participation de 51 200 € l'année 2010.

DIT que les crédits sont inscrits sur le budget principal 2010.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 21 juillet 2010  
Jacques LASSERRE  
Maire,